

L.P. MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ CONTRÔLE DE GESTION

Pré-requis

- Avoir une expérience professionnelle significative et
- Avoir un BAC+2 (niveau III) ou faire valider un niveau BAC+2 par l'Université grâce à la procédure de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Modalités d'admission

L'admission se déroule en 3 étapes :

- Examen du dossier de candidature (disponible sur : <https://canel.iutsf.org>)
- Entretien avec le responsable pédagogique de la formation.
- Épreuves écrites.

Contrôle des connaissances

- La licence professionnelle est délivrée aux stagiaires qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 ainsi que minimum 10/20 aux UE stage et projet tutoré.

Publics

- **Formation en alternance en contrat de professionnalisation pour les jeunes de moins de 26 ans** : C'est un contrat de travail en alternance à durée déterminée avec une action de professionnalisation.
- **Financement de votre reprise d'études dans le cadre de la Formation Continue** : Pour les salarié-e-s, prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par l'entreprise dans le cadre du Plan de Formation.

Date limite de financement pour la FC :
5 juillet 2020



CONTACT

Responsables pédagogiques
Nesrine Bentemessek Kahia
& Jean-Paul Nerville

Service Formation Continue
seve.fc@iutsf.org
Tél.: 01.64.13.44.95
Fax : 01.64.13.45.05

OBJECTIFS

Cette formation répond aux difficultés exprimées par les partenaires professionnels (cabinets d'expertise comptable, PME et grandes entreprises) en matière de recrutement de collaborateur/trice.s intermédiaires.

Son programme a été conçu avec les représentants de la profession comptable libérale (experts-comptables et commissaires aux comptes), des salariés (comptables et experts-comptables en entreprise), des universitaires et le service formation du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

LES + DE LA FORMATION

- Soutien du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, de nombreux partenaires et de grandes entreprises.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Identifier les tâches du service de contrôle de gestion et les documents produits par le contrôleur de gestion en intégrant les caractéristiques de l'organisation,
- Produire et adapter un système de calcul de coûts mis en place à l'aide de logiciel comptable et de gestion,
- Traiter des données statistiques et des probabilités,
- Calculer, justifier et hiérarchiser des indicateurs de performance,
- Utiliser différentes méthodes de calculs de coûts pour différents types de décisions. Le cas échéant, faire des propositions d'adaptation pour répondre à un nouveau problème de gestion,

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIFS

Temps plein :

- 35h/semaine
- ENOES (Paris 8^{ème})
- 5 octobre 2020 au 25 juin 2021

(Formation FC)

Stage pratique en entreprise :

Rythme mercredi au vendredi :

- du 7 au 23 octobre 2020 • du 4 novembre 2020 au 18 décembre 2020
- du 6 janvier 2021 au 12 février 2021 • du 3 mars 2021 au 16 avril 2021
- du 5 mai 2021 au 11 juin 2021 • du 23 au 25 juin 2021
- Soutenances les 28, 29 et 30 juin 2021

FINANCEMENT

Quel que soit votre statut (salarié, intérimaire, demandeur d'emploi, indépendant, agent public), vous pouvez mobiliser votre Compte personnel de Formation (<https://www.moncompteactivite.gouv.fr/espace-prive/html/#/>) pour suivre une formation certifiante (DUT, Licence professionnelle). Vous pouvez consulter le montant de vos droits acquis en euros en allant sur votre Compte Personnel de Formation.

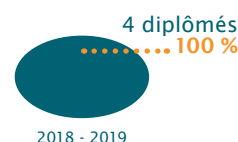
Si le montant indiqué sur votre CPF ne couvre pas la totalité du coût de la formation, vous pouvez bénéficier d'abondements de votre employeur.

Pour les salariés et les intérimaires :

- **Action de formation à l'initiative de votre employeur** : Prise en charge du coût de la formation et de la rémunération par votre employeur dans le cadre du plan de développement des compétences, et éventuellement de votre Compte Personnel de Formation (cf infra).
- **Action de formation certifiante (DUT, Licence professionnelle) à votre initiative** : Prise en charge partielle ou totale du coût de la formation et de la rémunération dans le cadre du CPF de transition sous certaines conditions.

STATISTIQUES

(uniquement pour les FC)



DÉBOUCHÉS

- Dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME pour mettre en place un système de contrôle de gestion ou pour aider à son exploitation.
- Dans une PME, afin d'assurer la production et l'interprétation d'informations de gestion éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable.
- Dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur administratif et financier ou le directeur en charge du contrôle de gestion.
- Dans une organisation publique ou non marchande, assurer la production ou l'interprétation d'informations de gestion, seul ou sous l'autorité hiérarchique d'un responsable de fonction administrative et financière...

- Utiliser un découpage en centres de responsabilité, exploiter des indicateurs de gestion, évaluer l'opportunité et la pertinence, dans des cas simples, de la mise en place d'un système de régulation par les prix de cession interne,
- Réaliser un budget pour une unité de gestion, des travaux de consolidation budgétaire et des travaux de contrôle budgétaire,
- Exploiter les résultats de la procédure budgétaire en fin d'année et éventuellement proposer des améliorations,
- Calculer des indicateurs dans le cadre d'un tableau de bord préexistant. Le cas échéant, proposer des améliorations



- 5 octobre 2020 au 1^{er} juillet 2021

(Formation contrat de professionnalisation)

Alternance en entreprise :

- Semaine du 21 au 31 décembre 2020

Rythme mercredi au vendredi :

- du 7 au 23 octobre 2020
- du 4 novembre 2020 au 18 décembre 2020
- du 6 janvier 2021 au 11 juin 2021 • du 23 au 25 juin 2021
- Soutenances les 28, 29, 30 juin 2021 et le 1^{er} juillet 2021

- 6600 euros • 170 euros de droits d'inscription

PROGRAMME ET CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Disciplines concernées	Nb heures	ECTS
UE1 : Contrôle de gestion	150	12
Positionnement du contrôle de gestion et identification du métier	10	2
Contrôle de gestion et modélisation d'une organisation	20	2
La mise en œuvre du contrôle de gestion dans des contextes stabilisés	60	4
Les réponses du contrôle de gestion à des contextes non stabilisés	60	4
UE2 : Systèmes d'information de gestion	150	12
Système d'information et fonctions d'organisation	45	3
Matériels, réseaux et sécurité informatique	30	3
Modélisation à l'aide de logiciels	40	3
Les logiciels «métiers»	35	3
UE3 : Introduction à la comptabilité	80	6
Remise à niveau en comptabilité	30	2
Travaux d'inventaire	25	2
Organisation pratique de la comptabilité	10	1
Les documents de synthèse	15	1
UE4 : Anglais des affaires	70	5
UE5 : Pratique professionnelles	100	25
Projet tutoré	50	10
Mémoire professionnel	50	15
Stage	16 semaines	

Calendrier pédagogique : Formation continue	
Rentrée	5 octobre 2020
	Rythme du mercredi au vendredi à partir du 7 au 23 octobre
Périodes de stage :	Du 4 novembre au 26 mars Du 7 avril au 11 juin Du 23 au 25 juin
	Du 21 décembre au 3 janvier Du 17 au 19 février
Périodes de congés :	Du 24 au 26 février Du 21 au 23 avril Du 28 au 30 avril
Jours fériés :	11 novembre - Armistice 1er janvier - Saint Sylvestre 5 avril - lundi de Pâques 13 mai - l'Ascension 24 mai - lundi de Pentecôte
Fin de la formation :	25 juin 2021

Calendrier pédagogique : Contrat professionnalisation	
Rentrée	5 octobre 2020
	Rythme du mercredi au vendredi à partir du 7 au 23 octobre
Périodes de stage :	Du 4 novembre au 26 mars Du 7 avril au 11 juin Du 23 au 25 juin
Jours fériés :	11 novembre - Armistice 1er janvier - Saint Sylvestre 5 avril - lundi de Pâques 13 mai - l'Ascension 24 mai - lundi de Pentecôte 14 juillet - Fête nationale
Fin de la formation :	1er juillet 2021

CONTACT

ENOES
62 Rue Miromesnil
75008 PARIS

Thierry Carlier
Tél.: 01.45.62.65.33
Fax : 01.45.63.55.44
thierry.carlier@enoes.com

<https://www.iutsf.u-pec.fr/>

PLAN D'ACCÈS

